Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 26 (1999)

Heft: 4-5

Artikel: Le point sur les sections internationales : sortir de la marginalité

Autor: Schneider, Lukas M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-912685

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sortir de la marginalité

L'octroi, à compter du 1er juillet 1992, du droit de vote et d'élection par correspondance aux Suisses de l'étranger a ouvert aux partis politiques un nouveau réservoir électoral. La frénésie apparue alors pour gagner les faveurs des citoyens expatriés s'est apaisée. Il est temps de faire le point sur l'engagement et les perspectives d'avenir des sections internationales.

e parti radical-démocratique suisse (PRD) a été le plus rapide à réagir. Avant même l'introduction du droit de vote par correspondance pour la Cinquième Suisse, il a créé une section

Lukas M. Schneider

pour les Suisses de l'étranger, avec à sa tête le conseiller national zougois Georg Stucky.

Diversité d'approches

L'Union démocratique du centre (UDC) en a fait de même quelques mois plus tard, alors que les deux autres partis gouvernementaux se sont montrés plus réservés. Le parti socialiste avait d'autres priorités et considérait comme plus important le développement des droits politiques des étrangers établis en Suisse. Quant au parti démocratechrétien (PDC), il ne voyait guère de raisons de fonder à la hâte une section internationale. Son secrétaire général, Iwan Rickenbacher, expliquait alors cette retenue par le fait que «le poids politique des Suisses de l'étranger est limité dans la mesure où leurs voix sont saupoudrées sur plusieurs cantons». Cela n'a pas empêché le PDC de se résoudre à créer une section internationale en 1994.

Entre voie de garage...

Sept ans après l'introduction du droit de vote par correspondance, la situation apparaît très hétérogène dans les partis s'agissant de l'organisation et de l'engagement en faveur des sections internationales. Les Démocrates suisses (DS), par exemple, ont bien une section internationale, mais celle-ci n'a pas de statuts, explique Bernhard Hess, secrétaire central du parti. Le DS Inter-

national est présidé par Hans Bucher, député au Grand Conseil bâlois. Ses tâches consistent essentiellement à représenter le parti à des conférences et séances à l'étranger.

La section internationale du PDC est également pratiquement inactive. Elle est présidée par l'ancien conseiller national tessinois Fulvio Caccia, mais rien de marquant n'a été entrepris depuis des mois, indique le porte-parole du parti, Paul Felber, qui admet que l'importance du PDC international est «marginale». A la centrale du parti, on se demande s'il faut relancer ses activités, et, le cas échéant, dans quelle mesure.

... et rampe de lancement

Le parti socialiste laisse une impression diamétralement opposée. Il a fondé sa section internationale au dernier Congrès des Suisses de l'étranger à Lausanne. Membre du comité, le conseiller national bernois Peter Vollmer juge cet acte nécessaire, car «nombre de membres du PSS vivent à l'étranger et ils se sentent quelque peu isolés du fait de l'absence d'organe de communication». La création de cette section internationale permettra de soigner ces tonifiantes relations. «Nous serons de plus en plus confrontés à des questions globales. Il est bon, pour un parti, de pouvoir bénéficier du savoir-faire de personnes actives dans des organisations multilaté-

Concernant le nombre de membres visés, Christoph Zimmer, secrétaire, se montre prudent. Au vu des adresses dont on dispose, on peut tabler au départ sur un effectif d'une quarantaine de personnes. Mais il faut se donner pour objectif d'atteindre un nombre à trois chiffres. Peter Vollmer croit que la section internationale jouera un rôle plus important que beaucoup de sections

suisses. «Sa création souligne l'ouverture des socialistes dans le domaine de la politique extérieure. La présence des membres expatriés doit accentuer encore l'ouverture». Cette volonté est attestée notamment par le choix des dirigeants de la section internationale. Les socialistes veulent innover. Ils ont confié la présidence du comité à François Nordmann, ambassadeur de Suisse à Londres, un véritable Suisse de l'étranger.

Choix différents en matière d'information

Côté communication, le PSS mise à fond sur internet. Christoph Zimmer voit dans les publipostages électroniques («mailing lists») un moyen éprouvé. De cette manière, une feuille d'information devrait parvenir par courélectronique aux membres toutes les deux semaines. Des rencontres par internet compléteront les échanges réguliers d'informations. Pour les autres partis, les envois réguliers par poste d'imprimés sont le moyen de communication usuel. L'UDC internationale envoie trois ou quatre fois par an à ses membres une feuille d'information, tandis que le PRD fait parvenir à ses adhérents à l'étranger deux fois par an une lettre du président en français et en allemand, ainsi que des papiers thématiques. Ces envois sont onéreux. même pour les grands partis. «Un envoi aux 180 membres du PRD Suisse International revient à 600 ou 700 francs», indique la responsable de la section, Claudia Kohlschütter.

De l'intensification des échanges...

L'effectif de l'UDC International se monte actuellement à quelque 90 personnes. Une assemblée plénière a lieu chaque année. Martin Baltisser, secrétaire général de l'UDC, qui siège aussi au comité de la section internationale, admet que le taux d'organisation de cette section est faible et que les priorités du parti sont ailleurs. Il juge néanmoins très précieuses les impulsions venant des membres de l'étranger. Une intensification des

ELECTIONS 1999

échanges avec les Suisses expatriés qui partagent les vues de l'UDC est aussi un objectif pour la prochaine législature. Mais le potentiel électoral de la Cinquième Suisse est limité: «l'UDC a renoncé à considérer les Suisses de l'étranger comme un groupe-cible homogène».

... à l'extension des activités à l'étranger

Comme l'UDC, le PRD Suisse International a ses adhérents à l'étranger les plus actifs en Afrique du Sud. Claudia Kohlschütter espère étendre les activités au plus grand nombre de pays possible dans les quatre ans à venir. Mais elle

tempère immédiatement son zèle: «les possibilités d'influence sont limitées». Les sept membres du comité se réunissent quatre fois par an. Le président de la section internationale du PRD, le conseiller national zurichois Erich Müller, voit deux objectifs principaux pour sa section: l'ouverture de la Suisse visà-vis de l'Europe et une réglementation mesurée et supportable de l'AVS/AI facultative.

A ce propos, les principales autres sections internationales critiquent les propositions du Conseil fédéral. Le conseiller national bernois Albrecht Rychen, président de l'UDC International, regrette ces propositions du Conseil fédéral, mais précise que le message au

parlement doit être vu sous l'angle de la situation difficile des finances fédérales. Pour Peter Vollmer, il est clair que le PSS international va suivre la ligne de l'Organisation des Suisses de l'étranger: «nous essaierons d'apporter des améliorations substantielles».

Sur la question du subventionnement des écoles suisses à l'étranger, il n'y a pratiquement pas de divergences d'opinion. Les sections internationales plaident pour un maintien de ces établissements pour souligner la présence culturelle de la Suisse hors de ses frontières.

Fascination pour internet

La suppression de l'obligation de renouvellement de l'inscription au registre électoral tous les quatre ans est unanimement appréciée. Toutes les sections sont favorables à un allégement dans l'exercice des droits populaires, même si les avis divergent sur les axes. Martin Baltisser pense que ce projet pourrait être mené conjointement avec les autres partis. Erich Müller se demande si tout l'effort doit être porté par les cantons. «Une centralisation à Berne serait bienvenue, à condition qu'elle ne crée pas une charge administrative trop importante pour l'administration fédérale».

Peter Vollmer propose d'étudier l'envoi de la documentation électorale par internet, mesure qui permettrait de résoudre le problème des délais d'acheminement. L'idée du vote électronique est suivie avec intérêt, même si elle suscite encore des réticences.

«Nombre de questions concernant ce nouveau média n'ont pas été résolues de manière satisfaisante», estime Albrecht Rychen.



Guillaume Tell observe d'un œil critique ce qui se passe au Palais fédéral.

PUBLICITÉ



À VENDRE, **Résidence «EOS»**, située au cœur du village de Corseaux,

12 appartements de standing de 3 à 6½ pièces de 98 à 192 m²

Très belle vue sur le lac et les Alpes. Proximité commerces et transports publics. Fr. 480 000.– à Fr. 1 110 000.– Mise à disposition hiver 2000.

Régie Muller-Veillard S.A. Avenue de la Gare 13 – 1800 VEVEY Tél. 021/921 54 44

SVE